



Comité international
des Jeux de la
Francophonie

CAHIER DES CHARGES

DES JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Cérémonies officielles

SOMMAIRE

I ► CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	1
Rappel des règles des Jeux	1
Déroulement de la cérémonie	1
1. Défilé des délégations	1
2. Partie protocolaire	2
3. Spectacle	3
Rôles et obligations des différents acteurs	3
1. CIJF	3
2. CNJF	3
3. Délégations	3
4. Prestataires	3
Calendrier	4
Moyens à mobiliser	4
1. Moyens humains	4
2. Synthèse expression des besoins	4
II ► CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	5
Rappel des règles et des Jeux	5
1. Partie protocolaire	5
2. Spectacle	6
Rôles et obligations des différents acteurs	6
1. CIJF	6
2. CNJF	6
3. Délégations	6
4. Prestataires	6
Calendrier	6
Moyens à mobiliser	7
1. Moyens humains	7
2. Moyens financiers	7



I ► CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture est un temps fort incontournable des Jeux de la Francophonie. Elle est diffusée en direct à l'international et rassemble des millions de téléspectateurs. Elle offre donc une importante visibilité internationale à l'Organisation internationale de la Francophonie ainsi qu'à l'État ou gouvernement hôte. En regroupant les différentes nations qui composent la Francophonie, elle permet en outre d'appeler l'attention sur la langue française et sur les valeurs communes que promeut l'Organisation.

Rappel des règles des Jeux

La cérémonie d'ouverture doit se dérouler dans un lieu agréé par le Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF), selon le scénario protocolaire suivant :

La cheffe ou le chef d'État ou de gouvernement hôte est reçu à l'entrée du site et accompagné jusqu'à sa loge par la secrétaire générale ou le secrétaire général de la Francophonie, la ministre ou le ministre des Sports et la ministre ou le ministre de la Culture du pays hôte ainsi que par la présidente ou le président du Comité national des Jeux de la Francophonie (CNJF), qui lui présente les membres du CIJF et ceux du CNJF. Son arrivée dans sa loge, située dans la tribune d'honneur, est saluée par l'hymne national.

Déroulement de la cérémonie

La cérémonie d'ouverture dure en général 120 minutes et se compose de trois parties : le défilé des délégations (50 minutes), une partie protocolaire (30 minutes) et un spectacle (40 minutes).

1. Défilé des délégations

Le défilé des délégations participantes est conçu comme un véritable spectacle comprenant musique, animation et chorégraphie. Il doit être à la fois original et utiliser l'espace du stade de manière judicieuse.

Au son d'une marche exécutée par une fanfare, les délégations, précédées du drapeau des Jeux, défilent les unes derrière les autres, dans l'ordre alphabétique du nom officiel des États ou gouvernements, sauf pour la délégation de l'État ou gouvernement hôte de l'édition précédente des Jeux, qui ouvre la marche, et celle de l'État ou gouvernement hôte de la nouvelle édition, qui ferme la marche. Seules peuvent prendre part au défilé les délégations inscrites aux Jeux.

Chaque délégation peut choisir sa propre tenue officielle vestimentaire. Cependant, ni marque, ni logo de sponsor, signe ou symbole ostentatoire ne peut être arboré. Chaque délégation défile précédée d'une personne désignée par les organisateurs du défilé portant une enseigne à son nom. Un porte-drapeau par délégation sera désigné pour porter le grand drapeau. Les autres membres de la délégation peuvent brandir un petit drapeau. En passant devant la tribune d'honneur, ils saluent les personnalités qui s'y trouvent en tournant la tête de ce côté.

Le CNJF fournit les enseignes et leurs porteurs, ainsi que les drapeaux. Les drapeaux sont de taille identique et les enseignes, de même taille et de même couleur.

Chaque délégation entre dans le stade, s'y range au centre en colonne et reste dans cette position, derrière son drapeau et son enseigne, face à la tribune d'honneur.

L'annonce des délégations doit s'effectuer en langue française.

Au cours du défilé, chaque pays met en valeur sa richesse culturelle (chant, musique, costumes, instruments de musique, etc.).

Une personne sera désignée par les organisateurs du défilé pour assurer le trajet et le placement avec pancarte de chaque délégation.

2. Partie protocolaire

La ministre ou le ministre des Sports de l'État ou gouvernement hôte, en compagnie de la ministre ou du ministre de la Culture et de la présidente ou du président du CNJF, se dirige ensuite vers le podium placé sur le stade en face de la tribune d'honneur où, après une courte allocution (durée maximum : 3 minutes), elle ou il présente la secrétaire générale ou le secrétaire général de la Francophonie de la manière suivante : « J'ai l'honneur de vous présenter [nom et titre], à qui je souhaite, ainsi qu'à toutes les délégations, un accueil chaleureux. J'ai le plaisir de lui céder la parole. »

La secrétaire générale ou le secrétaire général de la Francophonie prononce un bref discours de bienvenue (durée maximum : 3 minutes), se terminant par ces mots : « J'ai l'honneur d'inviter [nom et titre de la cheffe ou du chef d'État ou de gouvernement] à proclamer l'ouverture des Jeux de la Francophonie. »

La cheffe ou le chef d'État ou de gouvernement déclare alors : « Je proclame l'ouverture des [adjectif numéral ordinal] Jeux de la Francophonie célébrés à ... »

Aussitôt retentit l'hymne des Jeux de la Francophonie pendant que le drapeau des Jeux est lentement hissé au mât placé dans le stade.

Les serments solennels sont alors prononcés de la manière suivante :

Les porte-drapeaux des délégations s'avancent et forment un demi-cercle autour du podium. Une représentante ou un représentant de la délégation de l'État ou gouvernement hôte s'avance jusqu'au podium avec le porte-drapeau de sa délégation.

Elle ou il monte sur le podium puis, en tenant un pan du drapeau dans la main gauche, lève la main droite et prononce le serment suivant : « Au nom de tous les participants, je promets que nous, artistes et sportifs, prendrons part à ces Jeux de la Francophonie en concurrents loyaux, respectueux des règles qui les régissent, dans un véritable esprit chevaleresque, pour la gloire du sport, de la culture et l'honneur de nos équipes. »

Une représentante ou un représentant des juges et des officiels de l'État ou gouvernement hôte monte sur le podium puis, en tenant un pan du drapeau dans la main gauche, elle ou il lève la main droite et prononce, au nom de tous les juges et officiels, le serment suivant : « Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux de la Francophonie en toute impartialité, en suivant et respectant les règles qui les régissent. »

Dans le choix des représentants, on doit veiller à l'équilibre entre sport et culture et entre hommes et femmes.

Cette partie protocolaire se termine par l'hymne national du pays hôte, chanté ou joué par des instruments de musique. Les participants quittent alors le stade par la voie la plus courte.

3. Spectacle

Cette dernière partie de la cérémonie, d'une durée maximale de 40 minutes, symbolise la paix et l'unité. Elle peut intégrer un programme artistique ou des présentations gymniques. Elle invite à la découverte de la Francophonie dans toute sa diversité culturelle ainsi qu'à ses valeurs de partage.

Le spectacle doit se dérouler à la tombée de la nuit ou à la nuit complète afin de lui donner tout son éclat grâce au jeu des lumières.

Toute la cérémonie peut faire l'objet d'un appel d'offres par le CNJF pour la mise en scène ainsi que pour la production télévisuelle. La partie spectacle est obligatoirement organisée par un prestataire spécialisé.

Rôles et obligations des différents acteurs

1. CIJF

Le CIJF supervise les cérémonies et est responsable de la mise en œuvre des règles protocolaires et du bon déroulement de ces dernières lors des différents discours et des prises de parole. Il devra, en outre, collaborer étroitement avec les réalisateurs de la mise en scène des cérémonies.

2. CNJF

Le CNJF, hôte des Jeux de la Francophonie, offre au public et aux téléspectateurs du monde entier un programme original et attractif ainsi qu'un spectacle de grande qualité technique et artistique, réalisé selon les standards internationaux.

Il doit mettre à disposition les infrastructures nécessaires à la réalisation de la cérémonie d'ouverture. Il lui revient de communiquer le plus largement possible afin de mobiliser la population nationale et de donner à l'événement une forte visibilité.

Le CNJF doit s'attacher les services de prestataires spécialisés pour l'organisation de la cérémonie et travailler en lien avec le radiotélédiffuseur hôte et avec le mandataire de production télévisuelle pour la diffusion de celle-ci.

Une commission du CNJF sera désignée pour assurer le suivi des cérémonies officielles. C'est à elle qu'il reviendra de lancer un appel d'offres pour retenir le prestataire chargé de l'organisation de la cérémonie d'ouverture.

3. Délégations

Le rôle des délégations est de prendre une part active à la cérémonie d'ouverture et d'assister aux défilés.

Des dispositions particulières sont prises en matière de transport et de restauration pour l'accueil des délégations à la cérémonie d'ouverture. Elles sont reprises dans les cahiers des charges sectoriels A4-Transport et A6-Restauration.

4. Prestataires

Le prestataire ayant remporté l'appel d'offres pour organiser la cérémonie d'ouverture des Jeux et en assurer la mise en scène devra proposer un concept événementiel innovant et écologique, véhiculant les valeurs de la Francophonie que sont la solidarité, la diversité et l'excellence, et démontrant l'attachement du pays hôte à sa culture.

Il devra mobiliser les moyens humains et matériels pour sa réalisation. Il devra fournir la sonorisation nécessaire pour le défilé, les discours et le spectacle. Il devra également fournir l'équipement nécessaire pour l'éclairage de la partie protocolaire de la cérémonie comme de la partie spectacle.

Calendrier

Le CNJF doit s'attacher les services d'un prestataire deux ans avant le début de l'événement.

Le prestataire sélectionné aura donc deux ans pour préparer la cérémonie.

Par ailleurs, ce prestataire devra prévoir l'installation de l'ensemble des structures et du matériel 30 jours avant la tenue de l'événement. Pour ce faire, il devra disposer d'un poste de commande opérationnel et d'interlocuteurs permanents sur le site.

Moyens à mobiliser

1. Moyens humains

La commission du CNJF chargée du suivi des cérémonies officielles doit s'assurer du bon déroulement de toutes les étapes de la préparation et de la réalisation de la cérémonie d'ouverture.

Le CIJF doit pour sa part mobiliser des spécialistes dans le domaine de la réalisation télévisuelle.

2. Synthèse expression des besoins

Le CNJF devra prendre en compte les besoins suivants :

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
SONS ET LUMIÈRES			
DRAPEAUX			
ENSEIGNES			

II ► CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Rappel des règles et des Jeux

D'une durée maximale de 120 minutes, la cérémonie de clôture des Jeux de la Francophonie est un événement qui doit être conçu de manière à susciter l'intérêt des médias nationaux et internationaux à travers un spectacle exprimant l'identité culturelle du pays hôte. Pour garantir le succès à cette cérémonie, il est recommandé d'y associer des vedettes nationales ainsi que les lauréats des concours culturels ainsi que les lauréats des compétitions sportives et des activités de développement, sous la direction d'un chorégraphe ou d'une chorégraphe, ou encore d'un metteur ou d'une metteuse en scène d'expérience.

La cérémonie de clôture doit se dérouler selon le scénario suivant :

Elle a lieu à l'issue de la dernière épreuve, dans un lieu agréé par le CIJF. Les porte-drapeaux des délégations participantes et leurs enseignes entrent en file dans l'arène dans le même ordre que pour la cérémonie d'ouverture et prennent les mêmes places au centre du terrain.

Derrière les porte-drapeaux défilent les concurrents de chaque délégation qui viennent de participer aux Jeux, par huit ou dix de front, sans distinction de nationalité, unis par les seuls liens fraternels du sport, de la culture et de la francophonie.

Les porte-drapeaux se placent ensuite en demi-cercle derrière le podium.

Le président ou la présidente du Haut comité de pilotage du CNJF et le président ou la présidente du Conseil d'orientation du CIJF se rendent alors au pied du podium.

Les lauréats sont célébrés et se voient remettre des prix par les opérateurs de la Francophonie.

Puis, aux accents de l'hymne national du pays hôte, son drapeau national est hissé au mât qui se trouve à droite du mât central, sur lequel sera hissé le drapeau des Jeux de la Francophonie. Puis le drapeau national du pays choisi pour organiser la prochaine édition des Jeux de la Francophonie est hissé au mât se trouvant à gauche du mât central tandis que retentit l'hymne national de ce pays.

Le président ou la présidente du Haut comité de pilotage du CNJF prononce un discours de remerciements et invite le président ou la présidente du Conseil d'orientation du CIJF à prononcer la clôture des Jeux de la Francophonie.

Après le discours de clôture, une fanfare retentit puis, aux accents de l'hymne des Jeux de la Francophonie, le drapeau des Jeux est lentement redescendu du mât central et remis au représentant ou à la représentante du pays hôte des prochains Jeux. Un programme artistique peut suivre cette partie de la cérémonie de clôture des Jeux.

Enfin, au son d'une marche, les concurrents quittent le stade.

1. Partie protocolaire

Le cérémonial des allocutions se présente comme suit :

1. Hymne national du pays hôte des Jeux suivi du passage de flambeau.
2. Hymne national du pays hôte de l'édition suivante des Jeux.
3. Mot de remerciements du président ou de la présidente du CNJF.
4. Mot de clôture prononcé par le président ou la présidente du Conseil d'orientation du CIJF.
5. Hymne des Jeux de la Francophonie.
6. Remise du drapeau des Jeux au pays hôte de l'édition suivante.

2. Spectacle

Le spectacle de clôture des Jeux est une fête populaire animée par des vedettes nationales. Il présente la diversité culturelle du pays hôte à travers son patrimoine culturel et artistique. Cette dernière manifestation festive s'achève par un feu d'artifice.

Au même titre que la cérémonie d'ouverture, la cérémonie de clôture peut faire l'objet d'un appel d'offres par le CNJF pour la mise en scène de la cérémonie ainsi que pour la production télévisuelle. Ce spectacle est obligatoirement organisé par un prestataire spécialisé.

Rôles et obligations des différents acteurs

1. CIJF

Le CIJF supervise les cérémonies et a la responsabilité de la mise en œuvre des règles protocolaires et du bon déroulement de ces dernières lors des différents discours et des prises de parole. Il doit en outre collaborer étroitement avec les réalisateurs de la mise en scène des cérémonies.

Le CIJF doit valider en amont le lieu et le déroulé de la cérémonie de clôture proposés par le CNJF.

2. CNJF

Le CNJF, hôte des Jeux de la Francophonie, offre au public et aux téléspectateurs du monde entier un programme original et attractif ainsi qu'un spectacle de grande qualité technique et artistique, réalisé selon les standards internationaux.

Il doit mettre à disposition les infrastructures nécessaires à la réalisation de la cérémonie de clôture. Il lui revient de communiquer le plus largement possible afin de mobiliser la population nationale et donner à l'événement une forte visibilité.

Le CNJF doit s'attacher les services d'un prestataire spécialisé pour l'organisation de la cérémonie et travailler en lien avec le radiotélédiffuseur hôte et avec le mandataire de production télévisuelle pour la diffusion de celle-ci.

Une commission du CNJF sera désignée pour assurer le suivi des cérémonies officielles. C'est à elle qu'il reviendra de lancer un appel d'offres pour retenir le prestataire chargé de l'organisation de la cérémonie de clôture.

3. Délégations

Le rôle des délégations est de prendre une part active à la cérémonie de clôture et d'assister aux défilés.

4. Prestataires

La cérémonie de clôture est également marquée par le passage de témoin entre l'État ou gouvernement hôte et le pays organisateur de l'édition suivante des Jeux. La mise en scène de la cérémonie doit être créative et s'attacher à ce que le passage de flambeau entre les deux pays soit mémorable.

Calendrier

Les conditions d'organisation et le déroulé de la cérémonie de clôture doivent être soumis au CIJF par le CNJF au plus tard six mois avant l'ouverture des Jeux.

Le CNJF aura préalablement sélectionné un prestataire pour l'organisation et la mise en scène des cérémonies, qui sera chargé de la cérémonie de clôture, de sa préparation jusqu'à son déroulement.

Moyens à mobiliser

1. Moyens humains

La commission du CNJF chargée du suivi des cérémonies officielles doit s'assurer du bon déroulement de toutes les étapes de la préparation et de la réalisation de la cérémonie de clôture.

Le prestataire retenu doit organiser une cérémonie qui soit en accord avec les objectifs et les valeurs que le CIJF souhaite promouvoir.

Le CIJF doit pour sa part mobiliser des spécialistes dans le domaine de la réalisation télévisuelle.

2. Moyens financiers

Le CNJF devra prendre en compte les besoins suivants :

DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
SONS ET LUMIÈRES			
DRAPEAUX			
ENSEIGNES			

